
Une banque de données en ligne pour suivre l'évolution des nomenclatures du *Petit Robert* et du *Petit Larousse*, et leur ouverture aux mots du Québec¹

Mireille Elchacar

Université de Sherbrooke et
Université de Cergy-Pontoise

Camille Martinez

Université de Cergy-Pontoise

Résumé

La note de recherche qui suit présente une base de données disponible sur Internet dans laquelle sont répertoriées les listes exhaustives des ajouts et des retraits des nomenclatures du *Petit Robert* et du *Petit Larousse* des douze dernières années. La liste des ajouts est ensuite analysée afin d'examiner le nombre et la nature des ajouts québécois dans les deux dernières refontes des dictionnaires (2007 pour le *Petit Robert*, 2005 pour le *Petit Larousse*), éditions dans lesquelles les mots du Québec sont à l'honneur.

On peut apprendre beaucoup de la comparaison de dictionnaires, non seulement sur la pratique lexicographique, mais aussi sur les rapports que les dictionnaires entretiennent avec les usages linguistiques. Si la comparaison de deux dictionnaires différents est enrichissante pour cerner l'étendue des choix qui s'offrent aux lexicographes à travers les divers traitements lexicographiques que peut recevoir une même information, la comparaison de deux éditions d'un même dictionnaire ne l'est pas moins; c'est de ce type de comparaison que se nourrit notre approche. Poursuivie dans le temps (au-delà de deux millésimes), la comparaison de dictionnaires, et principalement de leurs nomenclatures, contribue à l'érection de la mémoire de l'ouvrage. Il sera question ici d'une base de données consacrée à l'évolution récente de la nomenclature du *Petit Larousse* et du *Petit Robert*, réalisée par Camille Martinez². Après avoir présenté cette base, et pour en montrer l'intérêt, les auteurs feront état de quelques applications métalexographiques des données auxquelles elle donne accès.

¹ Cet article a été rédigé sous la supervision de Louis Mercier, professeur de l'Université de Sherbrooke.

² La base de données est disponible à l'adresse : <http://guterrien.free.fr/page-de-camille-martinez-club-orthographe-INPG.html>

1. Intérêt de la comparaison de dictionnaires

L'approche comparative des dictionnaires est un outil incontournable de la recherche métalexographique. La comparaison de dictionnaires français a notamment fourni le matériau de base à deux ouvrages de référence récents. C'est le cas tout d'abord du *Dictionnaire historique de l'orthographe française* paru en 1995; l'ouvrage résulte de la recension des mots répertoriés dans les huit premières éditions du *Dictionnaire de l'Académie française*, ainsi que dans d'autres dictionnaires précurseurs, tels que ceux d'Estienne (1549), de Thierry (1564), de Nicot (1606) et de Richelet (1680). Le but de l'entreprise dirigée par Nina Catach était de suivre l'orthographe d'environ 17 000 mots au fil des dictionnaires et des siècles (du XVI^e au XX^e siècle). Pour y parvenir, les collaborateurs ont donc comparé deux à deux tous les dictionnaires mentionnés.

L'autre ouvrage, intitulé *Les disparus du XX^e* et signé Jean-Claude Raimbault (2006), est axé sur l'évolution de la nomenclature du *Petit Larousse* et basé sur la comparaison de ses millésimes 1906, 1952, 1972 et 2002. L'auteur y dresse d'une part la liste des mots sortis de ce dictionnaire au cours du siècle dernier et, d'autre part, celle des mots qui y sont entrés. Pour en arriver à ce résultat, Raimbault a dû lui aussi comparer ces millésimes deux à deux, et noter les différences observées.

Que ces deux ouvrages aient pour matériau les changements observés dans une suite de répertoires dictionnaires est révélateur du fait que la comparaison de dictionnaires est un outil précieux pour la recherche.

Chaque année, à la rentrée scolaire, les médias font la part belle aux dictionnaires, et notamment aux nouveaux millésimes. On donne la parole à leurs auteurs ou éditeurs; on consacre tout particulièrement des reportages aux mots nouveaux. Tout comme les chercheurs intéressés par le lexique, le grand public est assez friand de connaître les changements apportés aux dictionnaires de grande diffusion comme le *Petit Larousse* (désormais PL) et le *Petit Robert* (désormais PR). C'est pour répondre à cette interrogation qu'est né le projet de publier sur Internet la liste brute des mots qui sont entrés ou sortis de ces répertoires au fil des rééditions, ou plus précisément une série de listes complémentaires.

2. Constitution de la base de données

Le fruit de ce travail de comparaison portant sur douze éditions successives du PL, et sur autant d'éditions du PR, est maintenant disponible en ligne. De décembre 2005 à août 2007 ont progressivement été publiées les listes de mots nouveaux et de mots supprimés des douze dernières éditions de ces deux ouvrages. Lorsqu'un nouveau millésime du PL ou du PR paraît, vers le mois de juillet, il est immédiatement comparé avec son édition précédente; le public et les chercheurs peuvent alors, dans un délai raisonnable de deux à trois semaines après parution, consulter le site et prendre connaissance des changements apportés à la nomenclature de ces ouvrages. La comparaison couvre aujourd'hui la période 1997-2008.

Pris deux par deux, posés côte à côte, ces dictionnaires ont été dépouillés, article après article. À l'étape du dépouillement, diverses informations ont été répertoriées. On a relevé de façon systématique la liste exhaustive des mots entrés et sortis, ainsi que les changements de type macrostructurel (fusions et scissions d'articles). On a aussi, épisodiquement, dressé la liste des

articles retouchés, ceux auxquels une définition ou un exemple avait été ajouté ou supprimé. Mais c'est uniquement la liste brute des mots entrés et sortis de la nomenclature qui a été publiée en ligne. Ces mots sont listés sans définition ni catégorie grammaticale, et cela, pour une raison précise. Le but de cette publication n'est pas de concurrencer les dictionnaires en les recopiant sur Internet – ce qui est par ailleurs illégal – mais plutôt de fournir des guides de lecture de ces dictionnaires au public et aux chercheurs. En mettant cette base d'informations métalexographiques à la portée de ces derniers, on a surtout voulu leur éviter l'étape du dépouillement préalable à leurs recherches. Par ailleurs, si les listes ne font pas état des changements lexicaux (notamment graphiques) enregistrés dans les dictionnaires, en revanche elles reprennent tous les aspects de la nomenclature du dictionnaire papier, notamment les articles renvois. On ne s'étonnera donc pas de voir entrer dans le dictionnaire des articles renvois isolés qui sont en fait le pendant d'un changement graphique, ou d'autres articles renvois qui complètent un article à double entrée³. Enfin, en ce qui concerne les PR seulement, certaines entrées cachées sont intégrées aux listes, celles qui sont succinctement décrites en fin d'article et qui constituent les dérivés de l'entrée principale. Le signe (d) pour « dérivé » est joint à ces mots.

On pourrait se demander, à juste titre, pourquoi ces informations n'ont pas été obtenues directement auprès des maisons d'édition, afin d'économiser le temps de la comparaison. Les données de l'expérience montrent que cette solution n'est malheureusement pas envisageable. Les maisons d'édition refusent de répondre à cette requête si elle est adressée par le courrier des lecteurs. Lorsqu'on demande des informations à un lexicographe de l'équipe de rédaction (déjà faut-il le connaître personnellement), il obéit à une sorte de secret professionnel et n'est pas en mesure de donner plus de précisions que le dossier de presse destiné aux journalistes. Ce dossier, description subjective et à visée commerciale de l'ouvrage, ne donne pas un portrait rigoureux du contenu du dictionnaire. Il guidera certes les journalistes dans la réalisation de reportages bienveillants et publicitaires, mais n'informerait pas le futur acheteur aussi objectivement que celui-ci pourrait le souhaiter. On y trouve notamment une liste – incomplète – des nouveautés (articles, sens, locutions, éventuellement noms propres) que les journalistes voudront bien reprendre en exemple, agrémentée de caractéristiques techniques de l'ouvrage (formats et prix); mais aucune mention des suppressions d'articles ou d'autres changements mineurs, également susceptibles d'intéresser le consommateur. C'est donc pour dresser le portrait le plus fidèle qui soit de l'évolution des nomenclatures du PL et du PR au cours de la dernière décennie que chacune des listes publiées est fabriquée manuellement.

Utiliser des moyens informatiques pour parvenir au même résultat est une possibilité théorique, qui n'est malheureusement pas envisageable sur le plan pratique pour le moment. En effet, outre le fait que les premières versions informatisées du PR n'étaient pas mises à jour chaque année et pouvaient différer de la version papier, les cédéroms des PL (le dictionnaire existe sous cette forme depuis le millésime 1998) ne sont pas prévus pour être utilisés autrement qu'en consultation, à travers l'interface choisie par les auteurs. De plus, pour remonter dans le temps au-delà de 1998, il faudrait au préalable numériser les dictionnaires à comparer, et ce travail serait tout aussi coûteux en temps que la comparaison manuelle.

³ Ainsi l'article « pique-bois → pic-bois », qui entre dans le PL 2005 en même temps que l'article « pic-bois ou pique-bois ».

3. Premier type d'applications : approfondir la connaissance technique des dictionnaires comme objets lexicographiques

Grâce aux données relatives au PL et au PR qui sont mises en ligne, il est maintenant possible de quantifier avec précision et de façon plus objective le contenu de la nomenclature de ces répertoires. C'est d'ailleurs la première application qui a été faite des données amassées; elle a été réalisée par Camille Martinez, qui en diffuse également les résultats sur son site. Nous ferons ici état de quelques-uns de ces résultats.

Sur la couverture de leurs ouvrages, les éditeurs ont l'habitude de mentionner le nombre d'« articles » ou de « mots » enregistrés; mais en dehors du fait que le terme même de « mot » est vague, le nombre indiqué a tendance à rester inchangé d'année en année! Par exemple, sur la couverture du PL 1997, on lit « 58 900 articles » et sur celles des onze millésimes subséquents (1998 à 2008), le nombre stagne à « 59 000 articles ». Or, malgré les quelques sorties, ce nombre serait en principe censé augmenter puisque de nouveaux mots viennent enrichir les colonnes de chaque nouveau millésime. C'est pour élucider cette incohérence qu'on a entrepris de compter le nombre d'articles d'une édition destinée à servir de point de référence (celle de 1997), afin d'utiliser cette base pour calculer le nombre d'articles modifiés par la suite. Ce travail s'est avéré avantageux, puisque les chiffres obtenus sont bien différents des chiffres annoncés. D'après le dénombrement manuel, le PL 1997 contient 57 802 articles⁴, et non 58 900 (près de 1 100 articles de moins). Le millésime suivant, fruit d'une refonte, en contient 54 541, nombre bien éloigné des 59 000 annoncés (près de 4 500 articles de moins). Il reste au métalexigraphe à expliquer cette chute soudaine... Depuis le millésime 1998, le total augmente progressivement d'une moyenne de 79 articles supplémentaires par édition.

Lors du colloque « La marque lexicographique : quel avenir? » (Nicosie, Chypre, octobre 2006), Martinez a illustré une autre application possible du fruit de ses dépouillements comparatifs. Après avoir rappelé comment le PL est mis à jour chaque année, Martinez s'est intéressé aux changements mineurs qui peuvent être observés pour ce qui est des marqueurs utilisés dans ce dictionnaire (ajout, suppression ou transformation de marques d'usage ou d'indicateurs de domaines). Il a constaté que ces changements sans grande conséquence mais inopinés survenaient sur des pages en outre affectées par d'autres modifications principales, telles que des ajouts d'articles ou de sens nouveaux. Cela l'a conduit à postuler une hiérarchie des changements effectués au sein d'une page de dictionnaire : lorsqu'une ligne est ajoutée dans une page, elle entraîne mécaniquement l'économie d'une autre ligne ailleurs dans la page, ainsi que d'autres changements annexes. Les marqueurs lexicographiques, tout comme les exemples, sont alors des cibles idéales de réduction ou de suppression. L'exemple suivant illustre bien ce cas. Dans les PL 2005 et 2006, les articles *alcoolisme* et *aldéhydrique* figurent dans la même page. En 2005, le second article contient le marqueur de domaine CHIM. ORG. (pour « chimie organique »), mais pas en 2006. Or, cette suppression coïncide avec l'ajout dans l'autre article d'un segment de quatre lignes consacré à la sous-entrée *syndrome d'alcoolisme fœtal*; elle semble bien être la conséquence indirecte et arbitraire de cet ajout. On pourrait trouver des exemples semblables par centaines, en partant des listes de mots nouveaux et en recherchant les modifications secondaires que chaque ajout de mot a entraînées.

⁴ Un article de dictionnaire est une entité construite autour d'une entrée (qui peut être multiple) et qui prend la forme d'un paragraphe.

Comme l'ont démontré les premières applications de Martinez dont il vient d'être question, la base de données mise en ligne est un outil de recherche qui permet d'étudier divers aspects techniques de l'évolution du contenu du PL et du PR. Mais elle peut permettre de répondre à bien d'autres types d'interrogations de nature métalexigraphique et c'est la raison principale de sa mise en ligne : que chacun vienne puiser dans ces listes les informations qu'il recherche. C'est ainsi que Mireille Elchacar, doctorante québécoise qui s'intéresse au traitement des mots du Québec dans le *Petit Robert* et le *Petit Larousse*⁵, s'est penchée sur les listes de nouveautés introduites lors de la dernière refonte de ces dictionnaires. À cette occasion, une attention particulière a été portée aux mots et emplois de la francophonie. On verra dans la suite de cet article que la base de données en ligne permet aussi de mesurer l'ouverture du PL et du PR à cette catégorie de mots.

4. Deuxième type d'applications : préciser l'ouverture de la nomenclature du PL et du PR aux mots de la francophonie

Les dictionnaires généraux de langue française les plus populaires et les plus prestigieux, le *Petit Robert* et le *Petit Larousse*, font souvent l'objet d'études chez les métalexigraphes. Or, pour étudier les changements à la nomenclature des différentes éditions de ces ouvrages, les chercheurs ne disposent d'aucun bilan officiel, si ce n'est les listes incomplètes présentées aux journalistes dans une visée commerciale à chaque rentrée scolaire. Les listes publiées sur le site de Martinez ont été le point de départ d'une petite étude visant à caractériser les nouveautés du vocabulaire québécois dans les dernières refontes de ces dictionnaires.

De la liste des nouveautés du PL 2005 et du PR 2007 ont été dégagées toutes les entrées associées explicitement à une région de la francophonie (incluant les régions de la France elle-même⁶), soit en raison du signe-nommant ou en raison de la chose-nommée (pour reprendre la distinction proposée par Josette Rey-Debove). Quelle est l'importance relative des mots associés au Québec? Les nouveautés québécoises appartiennent-elles à un registre standard ou sont-elles marquées? Est-il possible de rattacher ces nouveautés à un sous-domaine (thème) précis (vocabulaire politique, juridique, etc.)? C'est ce que nous verrons tour à tour pour chacun des deux dictionnaires en commençant par le *Petit Larousse*⁷.

⁵ Dans le cadre de sa thèse de doctorat, M. Elchacar s'intéresse plus particulièrement au traitement du vocabulaire politique québécois. Sa recherche, qui profite du soutien financier du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, fait écho aux travaux de Louis Mercier sur le traitement du vocabulaire de la faune et de la flore québécoises (Mercier, 2000 et 2005).

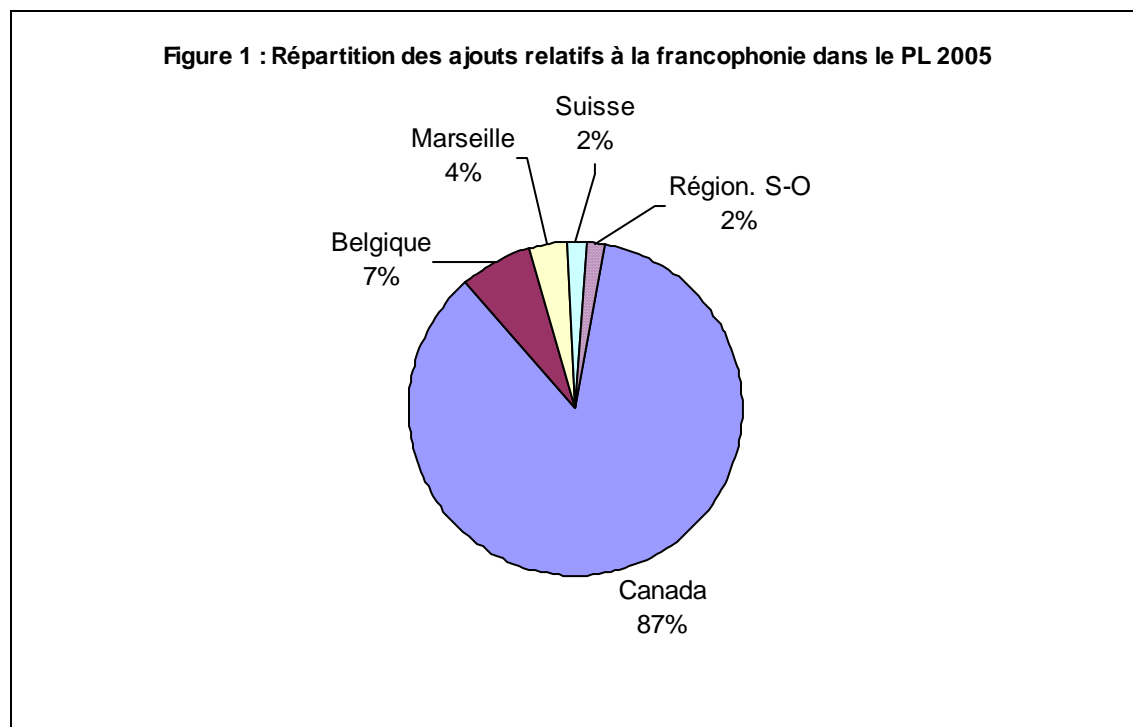
⁶ Comme nous le verrons en détail plus loin, dans le PR, les particularismes régionaux de France reçoivent le même type de traitement que les particularismes des autres communautés francophones, et sont introduits par la même marque *Région.*; nous les incluons également dans notre approche comparative.

⁷ Il est à noter que cette étude ne s'est concentrée que sur les nouvelles entrées, mais il est évident que certains mots déjà présents à la nomenclature peuvent se voir ajouter un nouveau sens québécois. Parmi les mots de la nomenclature du PR 2008 répertoriés sur le site de Martinez, un sens québécois a par exemple été ajouté à *carreau*. Le site de Martinez n'a cependant pas répertorié systématiquement les sens ajoutés de la même manière qu'il répertorie les mots ajoutés.

4.1. Les ajouts relatifs à la francophonie dans le Petit Larousse 2005

La dernière refonte majeure du PL date de 2005. Dans cette édition, Martinez recense 312 nouveautés⁸. De ces 312 nouveautés, 55 sont des mots relatifs à la francophonie et à ses divers usages linguistiques (incluant les usages régionaux de France), ce qui représente 17,6 % des nouveautés.

Parmi ces 55 ajouts, 48 ont un lien avec le Québec ou avec le Canada⁹, 4 avec la Belgique, 2 avec Marseille, et finalement 1 avec diverses régions francophones d'Europe (la Belgique, la Suisse et le Sud-Ouest de la France). La figure 1 donne un aperçu de la répartition de ces nouveautés de la francophonie selon leur provenance géographique.



La part des ajouts québécois est importante, soit 87 %. Ce pourcentage est d'autant plus significatif que le deuxième rang, occupé par la Belgique, vient loin derrière avec 7 %, et que trois autres régions de la francophonie se partagent les 8 % restants. Toutes catégories confondues, les ajouts caractéristiques de l'usage québécois occupent environ 15 % de toutes les nouveautés du PL 2005.

Nous avons comparé le nombre d'ajouts relatifs au Québec par rapport aux mots du Québec déjà présents dans les éditions précédentes. Les 48 nouveautés québécoises de 2005 s'additionnent

⁸ La liste des nouveautés pour l'année 2005 compte en fait 317 items, mais nous préférons ici ne pas tenir compte des cinq doublons qui correspondent à des paires de variantes formelles (il y a par exemple une entrée à *pic-bois* et une autre à sa variante graphique *pique-bois* : nous avons comptabilisé ces paires comme une seule nouveauté).

⁹ Parmi ces 48 mots ajouts, 5 sont en fait associés à l'Acadie. Dans la suite de cet article, pour alléger le texte, et parce que nos travaux se concentrent sur le français du Québec, nous n'utiliserons toutefois que l'étiquette *québécois*. Le PL utilise les marques « Québec » et « Acadie » (et non la marque « Canada »).

aux québécismes déjà présents dans l'édition précédente. Jean-Claude Boulanger estime que « [s]uivant une compilation récente réalisée à partir d'un récapitulatif fourni par Larousse en 1999, et auquel on ajoute les 109 entrées des éditions de 2000 à 2005, le *Petit Larousse illustré* aurait intégré 341 québécismes (formes, sens, locutions) depuis 1968. De ce nombre, il en resterait environ 330 ». (Boulanger 2005, p. 262). Si l'on prend ce chiffre de 330, les 48 nouveautés à l'édition de 2005 représentent un ajout d'environ 15 %. Cependant, alors que notre étude du dépouillement systématique de Martinez nous amène à compter 48 nouveautés en lien avec le Québec et le Canada dans le PL 2005, les chiffres fournis par Larousse et sur lesquels M. Boulanger se base mentionnent 33 ajouts québécois en 2005¹⁰ (2005, p. 263). Toujours est-il que le Québec occupe une place de choix par rapport aux autres régions de la francophonie dans le PL, et pour l'édition 2005, nous confirme Yves Garnier des Éditions Larousse, la « position du Québec en tête est une victoire toute récente devant la Suisse, qui a longtemps mené la danse » (Garnier 2005, p. 234). Boulanger nous rappelle que lors de la refonte de 1989, le PL avait également accordé beaucoup de place au Québec parmi les nouveautés avec 81 ajouts (2005, p. 261).

4.2 Les ajouts relatifs au Québec dans le *Petit Larousse 2005*

Il appert que l'accroissement des mots québécois ne semble privilégier aucun domaine thématique ou technique particulier et que ces mots relèvent pour la plupart de la langue générale (par exemple : *guignolée*, *mentorat*). En effet, nous n'avons pas pu cerner un domaine technique qui compte plus de nouveautés qu'un autre parmi les ajouts québécois. C'est le même constat pour la langue générale : quelques entrées sont ajoutées pour plusieurs sous-domaines sans qu'aucun ne se démarque. Par exemple, pour le vocabulaire politique, on ne note qu'une seule nouveauté, soit le titre de fonction : *lieutenant-gouverneur*. Et pour le domaine de la faune et de la flore, seul le mot *pique-bois* figure parmi les ajouts québécois. En fait, parmi les 48 nouveautés en lien avec le Québec ou le Canada, 7 sont des statalismes, c'est-à-dire, comme l'explique Rézeau, que « l'écart renvoie ici d'abord au référent avant de se répercuter dans la langue » (Rézeau 1986, p. 44), comme c'est le cas justement pour *lieutenant-gouverneur*. Les nouveautés sont surtout faites de « véritables » régionalismes, c'est-à-dire de mots pour lesquels on trouve un équivalent dans une autre variété de français (par exemple, *marchette*, qui sera plutôt *déambulateur* en France).

La majorité des 48 emplois québécois ajoutés à l'édition 2005 du PL sont de registre neutre et relèvent de l'usage standard qui a cours au Québec, comme *canot-camping* ou *visionnement*. Cependant, 18 des ajouts associés au Québec sont marqués par rapport à ce standard, ce qui représente 37,5 % de l'ensemble; il s'agit essentiellement d'emplois du registre familier. Pour établir qu'un mot est marqué sur le plan du registre, nous avons d'abord relevé les mots explicitement marqués « Fam. » par le PL 2005 (16 cas, par exemple : *achalant*, *garrocher*). Cet exercice a été complété en vérifiant si l'un des deux plus récents dictionnaires généraux du français québécois, soit le *Dictionnaire du français Plus* (DFP) et le *Dictionnaire québécois*

¹⁰ Boulanger précise que les « statistiques sont fondées sur les mises à jour distribuées par Larousse ». (*ibid* : 261) Ceci peut expliquer pourquoi la vérification systématique de toutes les nouveautés recensées sur le site de Martinez ne donne pas les mêmes résultats. L'écart est pourtant étonnant, si l'on considère en outre que les chiffres de Boulanger comprennent aussi les « formes, sens et locutions » (*ibid* : 262), alors que nous n'avons comptabilisé que les entrées. Pour le montant global de 330, Boulanger précise qu'il n'a pas les chiffres des nouveautés québécoises pour les années 1978, 1980 et 1991 (*ibid* : 261).

d'aujourd'hui (DQA), accolait une marque diaphasique à ce mot. Cette dernière vérification a permis d'identifier deux emplois présentés comme neutres dans le PL, mais marqués « familier » dans le DQA (*efface* et *bourrasser*)¹¹.

4.3 Les ajouts relatifs à la francophonie dans le Petit Robert 2007

Dans le texte de présentation de l'édition 2007 du PR, Alain Rey prône une plus grande ouverture à plusieurs niveaux, que ce soit pour l'inclusion de termes issus des vocabulaires techniques ou de mots associés à un niveau diastratique inférieur, ou encore de l'accueil des particularismes de la francophonie :

Au-delà de la fonction de référence, ce dictionnaire mène un combat contre la pensée unique et l'expression appauvrie. Il balaie un spectre très large d'usages du français allant de la pensée abstraite et des techniques contemporaines à l'expression spontanée des usages langagiers de cette France qu'on dit « d'en bas », alors qu'elle est de partout et de tous. Il est ouvert à la pluralité géographique des « francophonies » et tend à montrer que le français, cette langue née en Europe occidentale au sein des dialectes « gallo-romains », est aujourd'hui en partage en diverses régions du monde. (Postface, p. XXIV)

Cet extrait exprime clairement une volonté de donner une place aux mots de la francophonie. Mais du même souffle, on n'échappe pas à la vision centralisatrice de la langue, axée sur l'Hexagone : avant de parler « des francophonies », il est d'abord question « des usages langagiers de cette France qu'on dit “d'en bas” ». Il ne faut donc pas perdre de vue que ce dictionnaire est fait prioritairement pour le public français.

Ce sont 504 nouvelles entrées qui ont enrichi la nomenclature du PR 2007. Plus de la moitié de ces ajouts, soit 285 (56,5 %) sont des mots de différentes régions de la francophonie (y compris ici aussi de différentes régions de France), ce qui confirme la volonté d'ouverture édictée dans la préface.

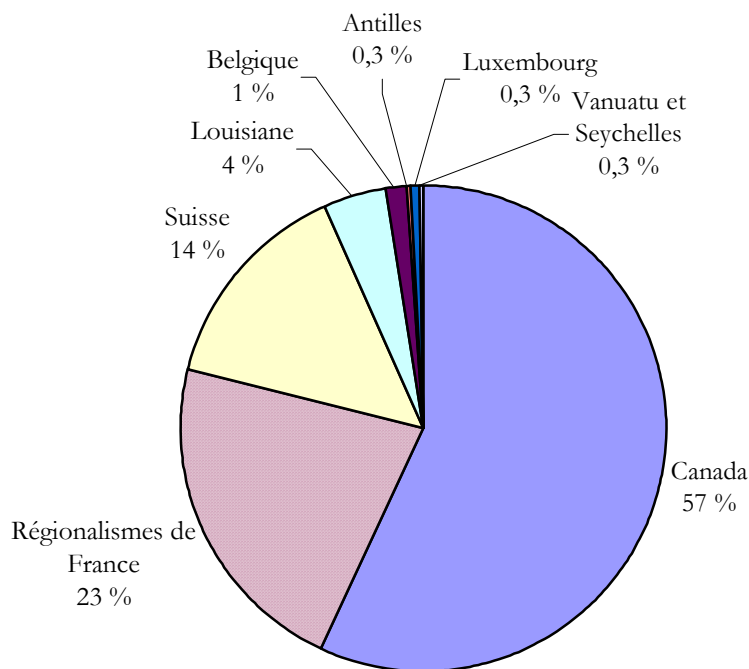
Les ajouts en lien avec le Québec ou le Canada¹² sont au nombre de 162¹³, ce qui représente environ 57 % des nouveautés francophones et plus du tiers de l'ensemble des nouveautés de cette édition, toutes catégories confondues. La figure 2 montre clairement la prédominance des ajouts québécois parmi les nouveautés liées au monde francophone.

¹¹ Parmi les mots de la liste étudiée, le DQA met aussi une mention « Anglic. », qui véhicule une valeur normative, pour *fudge*, mais comme il s'agit d'un statalisme, pour lequel il n'y a pas d'équivalent, nous ne l'avons pas comptabilisé parmi les mots de registre non standard.

¹² Le PR met la marque « Région. Canada » plutôt que « Québec ».

¹³ Ce nombre comprend six « entrées cachées », c'est-à-dire six unités lexicales qui ne figurent pas directement à la liste alphabétique de la nomenclature, mais qui sont mentionnées à l'intérieur d'un article de la même famille morphosémantique. C'est le cas par exemple du dérivé *placotage* que l'on retrouve sous l'article *placoter*.

Figure 2 : Répartition des ajouts relatifs à la francophonie dans le PR 2007



Plusieurs régions de la francophonie autres que le Québec sont représentées parmi les nouveautés du PR 2007. D'une part, il y a 63 régionalismes de France; d'autre part, il y a 41 emplois relatifs à la Suisse, 12 à la Louisiane, 4 à la Belgique et 1 emploi en lien avec chacune des régions suivantes : Antilles, Seychelles et Luxembourg. Il est à noter que certaines entrées peuvent recevoir plus d'une étiquette topolectale. Par exemple, *assermentation* est associé à la fois au Québec, au Luxembourg et à la Suisse. Les emplois en lien avec le Québec et le Canada sont beaucoup plus nombreux que les emplois d'autres régions de la francophonie parmi les nouveautés du PR 2007, même par rapport aux régionalismes de France. À ce propos, la Maison Robert semble considérer ces derniers comme des régionalismes au même titre que les particularismes extrahexagonaux. C'est d'ailleurs ainsi qu'ils sont présentés sur le site Internet de la maison d'édition. Nous pouvons lire sous l'onglet « étymologies et régionalismes » : « Le français se colore diversement selon les régions de la France ou selon les pays francophones et crée des mots, sens, expressions et locutions inconnus du français "général" »¹⁴. Le PL semble considérer de la même manière les régionalismes de France, comme en témoigne Yves Garnier qui parle ici justement de l'édition 2005 : « Dans cette francophonie, nous prenons bien sûr en

¹⁴ Site Internet officiel de la Maison Robert, page consultée le 10 octobre 2007. http://www.lerobert.com/index.php?option=com_content&task=view&id=602&Itemid=602.

compte les régionalismes (francophonismes hexagonaux, considérés donc comme appartenant à un français non standard ». (Garnier 2005, p. 227)

Le nombre de nouveautés québécoises ajoutées pour cette refonte est considérable par rapport aux mots du Québec présents dans le PR auparavant. Selon l'étude entreprise par Galarneau (2000), la version électronique du PR 1997 comportait 323 articles en lien avec l'Amérique du Nord. Les 162 nouveautés québécoises du PR 2007 représentent une augmentation non négligeable de plus de 50 % en dix ans.

4.4 Les ajouts relatifs au Québec dans le Petit Robert 2007

À l'examen plus attentif des ajouts en lien avec le Québec, on s'aperçoit que nombreux sont les mots marqués. En effet, 46 mots reçoivent la marque *fam.*, un mot reçoit la marque *très fam.* et un mot est marqué *critiqué*, ce qui constitue non pas une marque d'usage mais qui rend tout de même compte d'un jugement porté sur l'usage de ce mot. De plus, 48 mots sont considérés comme n'appartenant pas au registre standard. Comme pour le PL, on a comparé la liste des nouveautés québécoises avec le marquage du DFP et du DQA. Il ressort de cette comparaison que 16 mots non marqués dans le PR reçoivent la marque *fam.* dans l'un ou l'autre des dictionnaires consultés (ou les deux)¹⁵. Si l'on ajoute ces mots aux 48 marqués dans le PR, on obtient 66 mots n'appartenant pas au registre standard, ce qui fait 40,5 %.

Pour ce qui est des domaines, comme pour le PL 2005, les nouveautés québécoises du PR relèvent de la langue générale et aucun domaine particulier ne se démarque des autres. Certains sous-ensembles thématiques, dont le vocabulaire politique (*caucus*, *lieutenant-gouverneur*, *sous-ministre* et *souverainiste*), le vocabulaire de l'alimentation (*chocolatine*, *cretons*, *croustilles*, *fudge*, *poutine*, *relish*, *sundae*) et celui de la faune et de la flore (*blanchon*, *coquerelle*, *goberge*, *gadelle*, *gadelier*, *gourgane*, *mcIntosh*, *perchaude*, *pique-bois*, *touladi*) comportent plus d'ajouts que dans le PL, mais cela tient surtout au fait que le nombre d'ajouts est plus élevé dans le PR. Enfin, parmi les 162 nouveautés en lien avec le Québec ou le Canada, 25 renvoient à des *realia*, ce qui représente environ 15 %, comme pour le PL. Ce sont donc encore une fois les régionalismes qui sont plus présents¹⁶.

4.5 Comparaison entre le PL et le PR

Si l'on examine d'abord l'ampleur des ajouts relatifs au Québec dans les dernières refontes majeures des deux ouvrages, l'on constate qu'il s'agit d'une augmentation importante, surtout pour le PR (plus de 50 % d'augmentation en dix ans). Si l'augmentation est moins spectaculaire pour le PL, il n'en demeure pas moins que le Québec est, en 2005, la région de la francophonie extrahexagonale qui comporte le plus d'entrées dans le PL.

¹⁵ Il est intéressant de noter que six des nouveaux mots relatifs au Québec ou au Canada entrant dans le PR en 2007 sont absents du DFP et du DQA. Il s'agit de *aidant*, *bougonneux*, *bouillée*, *flânage*, *mouillasser* et *survenant*.

¹⁶ Le site de Martinez présente également la liste des mots sortis des nomenclatures. Il est intéressant de noter, en terminant cette description des nouveautés québécoises dans le PR, que les mots *joualiser* et *joualissant* sont sortis de la nomenclature du PR 2007

Les listes de nouveautés des deux dictionnaires ont ensuite été comparées entre elles. En tout, 19 nouveaux mots sont présents dans les deux ouvrages, ce qui représente 39,5 % des nouveautés du PL et 11,7 % des nouveautés du PR.

D'ailleurs, les deux dictionnaires présentent plusieurs similarités parmi les éléments observés. Les auteurs du PL comme ceux du PR ont ajouté un nombre relativement important de mots puisés dans la francophonie parmi leurs nouveautés. Le nombre de régions de la francophonie représentées est plus grand dans le PR (huit régions contre cinq dans le PL). Dans les deux ouvrages, les mots du Québec sont à l'honneur, autant parmi les autres mots de la francophonie que parmi toutes les nouveautés. Nous avons également souligné précédemment que le nombre de mots marqués est équivalent dans les deux dictionnaires, soit autour de 40 % de toutes les nouveautés québécoises. Pour ce qui est des domaines, aucun n'est plus représenté que les autres, et c'est la langue générale qui prédomine. Enfin, parmi les nouveautés relatives au Québec, les statalismes représentent un pourcentage d'environ 15 % dans les deux dictionnaires, et ce sont donc les « vrais » québécismes qui sont en plus grand nombre.

Les francophones du Québec ne peuvent que se réjouir que des dictionnaires dont le prestige et l'excellence font l'unanimité dans le monde francophone intègrent de plus en plus de mots du Québec dans leurs pages. Cependant, compte tenu de la préoccupation normative des Québécois par rapport à leur variété de français¹⁷, on peut se demander si les mots marqués sont ceux qu'ils voudraient en priorité voir se hisser à la nomenclature des dictionnaires généraux de langue française. Rappelons que l'échec commercial du DQA est en grande partie dû au fait qu'une grande place avait été attribuée aux emplois marqués.

Concernant l'ajout de québécismes à la nomenclature des dictionnaires de France, citons cette conclusion de Louis Mercier :

On peut certes se réjouir de l'accroissement du nombre de québécismes répertoriés, mais il faut reconnaître que cet accroissement se fait de façon incohérente, comme cela paraît être le cas pour l'ensemble des diatopismes. L'accroissement de portion « française » des nomenclatures du NPR et du PL – c'est-à-dire à l'exclusion des diatopismes – est largement prévisible. Les ajouts sont principalement constitués de néologismes et de termes nouvellement banalisés. Du côté des diatopismes, mis à part quelques néologismes émanant de l'Office québécois de la langue française (comme *baladodiffusion*, proposé comme substitut à l'anglicisme *podcast*), l'accroissement ne semble répondre à aucune règle linguistiquement cohérente. Pourquoi tel emploi est-il répertorié depuis dix ans? Pourquoi tel autre vient-il d'entrer? Pourquoi ceux-là et pas d'autres? (Mercier, à paraître).

¹⁷ Pour preuve de la grande préoccupation des Québécois pour la « qualité de la langue », mentionnons les capsules linguistiques radiophoniques de Guy Bertrand à Radio-Canada, les chroniques de langage de Paul Roux dans le quotidien *La Presse* et la réédition constante, depuis 1988, du *Multi Dictionnaire de la langue française* de Marie-Éva DeVillers, ouvrage à caractère normatif qui répertorie les « fautes » communes du français québécois ainsi que tous les écarts par rapport au français hexagonal.

5. Conclusion

Comme le montrent les applications dont il vient d'être question, la comparaison des listes complètes de mots entrés et sortis des nomenclatures des PL et PR a beaucoup à nous apprendre sur l'étendue réelle des nomenclatures de ces ouvrages, et sur leur évolution au cours des dix dernières années. Elle peut aider à mieux suivre le travail technique de réaménagement des contenus et les modifications mineures observables dans les pages affectées par des ajouts. Elle peut en outre apporter un éclairage intéressant sur l'ouverture actuelle de ces dictionnaires aux mots régionaux de France ainsi qu'aux mots de la francophonie. L'accent a été mis ici sur les mots du Québec, mais l'interrogation peut porter sur ceux d'une autre communauté francophone.

En plus d'alimenter des recherches sur la lexicographie francophone, il serait possible de faire des comparaisons entre les ajouts de la nomenclature d'un même dictionnaire à travers le temps. Y a-t-il eu une année où, contrairement à la langue générale, ce fut un domaine de spécialité qui a contribué à enrichir les nomenclatures du PR et du PL? La liste exhaustive des mots entrés et sortis des éditions successives de ces dictionnaires peut être le point de départ à de nombreuses recherches métalexographiques à venir.

6. Bibliographie

- BOULANGER, Jean-Claude. (2005) « L'épopée du *Petit Larousse illustré* au Québec de 1906 à 2005 », dans *Les dictionnaires Larousse : genèse et évolution*, sous la dir. de Monique C. Cormier et Aline Francœur, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 249-275.
- [DFP] *Dictionnaire du français plus : à l'usage des francophones d'Amérique* (1988), Montréal, Centre éducatif et culturel.
- Dictionnaire historique de l'orthographe française* (1995), sous la direction de Nina Catach, Larousse, XL-1327 p.
- [DQA] *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (1993 : 1^{re} édition, 1992), sous la direction de Jean-Claude Boulanger et la supervision d'Alain Rey, Saint-Laurent, Dicorobert, XXXVIII-1274 p.
- GALARNEAU, Annie. (2000) *Traitement des nord-américanismes et prise en compte du contexte nord-américain dans le Nouveau Petit Robert*, mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, vii-136 p.
- GARNIER, Yves. (2005) « Les francophonismes dans le *Petit Larousse* », dans *Les dictionnaires Larousse : genèse et évolution*, sous la dir. de Monique C. Cormier et Aline Francœur, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 219-248.
- MARTINEZ, Camille. (à paraître) « La hiérarchie des changements sur une page de dictionnaire, principe appliqué à l'évolution des marqueurs dans les *Petit Larousse* 1997 à 2007 », dans les Actes du colloque *La marque lexicographique : quel avenir?*, octobre 2006, Université de Nicosie (Chypre).
- MARTINEZ, Camille. Site de la base de données lexicographique : <<http://guterrien.free.fr/page-de-camille-martinez-club-orthographe-INPG.html>>.
- MERCIER, Louis (à paraître). « Travailler depuis le Québec à l'émancipation de la lexicographie du français » dans *Le français des dictionnaires. L'autre versant*, sous la direction de Claudine Bavoux (dir.), Paris, De Boeck éditeur, 14 p.
- MERCIER, Louis. (2005) « Problèmes de décodage des exemples servant à illustrer les noms d'espèces naturelles dans les dictionnaires usuels du français », dans les *Actes des Premières Journées allemandes des dictionnaires, Colloque international de lexicographie – Entre définition et citations : L'exemple lexicographique dans les dictionnaires français contemporains*, 25-27 juin 2004, Michaela Heinz (dir.) Klingenberg.
- MERCIER, Louis. (2000) « La difficile cohabitation des points de vue européen et nord-américain dans les dictionnaires usuels du français : le cas du vocabulaire ornithologique », dans Marie-Rose Simoni-Aurembou (éd.), *Français du Canada-français de France. Actes du cinquième Colloque international de Bellême, du 3 au 7 juin 1997*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag (« Canadiana Romanica, 13 »), 2000, p. 291-305.
- [PL] *Petit Larousse 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008*, Paris, Larousse.
- [PR] *Petit Robert* ([non millésimés] 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004), [millésimés] 2006, 2007, 2008, Paris, Le Robert.
- RAIMBAULT, Jean-Claude. (2006) *Les disparus du XX^e – Les 10 000 mots disparus et les 18 000 mots apparus au XX^e siècle*, Éditions du temps, 399 p.
- RÉZEAU, Pierre. (1986) « Les régionalismes et les dictionnaires du français » dans *La langue française au Québec, 8 : La lexicographie québécoise, bilan et Perspectives*, Lionel BOIVERT, Claude POIRIER et Claude VERREAULT (dir.), Actes du colloque organisé par le TLFQ à l'Université Laval les 11 et 12 avril 1985, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 41-52.